

Mars 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Septième session

Rome, 19 - 23 mars 2012

Rapport du Secrétariat

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

I. Introduction

1. Le présent rapport porte sur le programme de travail de travail exécuté du 1er janvier au 31 décembre 2011, qui était la dernière année du Plan d'activités quinquennal (2007-2011) de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP).
2. Des changements ont été apportés à la présentation générale de ce rapport, qui comprend désormais des tableaux pour réduire la quantité de texte, éviter les chevauchements avec d'autres documents essentiels portant sur les activités de la CIPV, améliorer la lisibilité, le rendre plus compréhensible et réduire le temps consacré par la CMP à le préparer.
3. Le nombre des parties contractantes à la CIPV reste inchangé, à 177 en 2011.
4. La plupart des réunions planifiées ont eu lieu en 2011, à l'exception de quelques groupes techniques, et des efforts accrus ont été déployés pour élaborer des stratégies (par exemple le cadre stratégique et d'autres stratégies spécifiques), renforcer les processus existants (par exemple le groupe de réflexion chargé d'améliorer le processus d'établissement de normes), améliorer les niveaux de visibilité et d'activité de la CIPV (par exemple le nombre plus élevé de projets de renforcement de capacités exécutés d'une manière plus organisée) et mettre en œuvre de nouveaux systèmes (par exemple le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV et le Système en ligne de communication des observations (OCS)).
5. Le Tableau 1 donne aux membres de la CMP un bref aperçu des activités auxquelles le Secrétariat a participé en 2011. Certaines d'entre elles sont décrites en détail dans le rapport lui-même et l'Annexe 1 contient un résumé des réalisations opérationnelles planifiées par rapport aux réalisations effectives.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

6. Les ressources dont dispose le Secrétariat de la CIPV demeurent critiques et il est dommage que certaines activités prévues à l'origine aient dû être annulées (notamment des activités essentielles relevant de l'Objectif 1).

7. Cependant, plusieurs pays et organisations ont fourni des fonds et d'autres types de ressources dans le cadre des efforts de mobilisation des ressources du Secrétariat de la CIPV, qui s'est efforcé de trouver des ressources plus durables au lieu d'accepter ce qui est disponible, afin de trouver un juste équilibre entre le coût des activités entreprises et les avantages réels.

Tableau 1: Calendrier des activités auxquelles le Secrétariat de la CIPV a participé en 2011

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CPM			-CPM									
PSAT, Bureau			-Bureau			-Bureau				-Bureau -PSAT		
Consultation des Membres						----- (100 jours de consultation des Membres: 20 juin – 30 septembre) -----						
CN/CN-7					-CN -CN-7						-CN	
Groupes techniques, groupes de travail d'experts						-TPFQ -TPDP	-Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel) -TPPT	-Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel) -Groupe technique sur les traitements phytosanitaires [Brésil]		-Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel)	-Groupe technique pour le glossaire -Groupe de travail d'experts: conteneurs maritimes -Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel)	-Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel)
Autres (normes)		-CDB-Groupe spécial d'experts techniques -IALGIAS [Suisse]		-Canadian Grain Council [Canada]	-OMI -PRATIQUES [Royaume-Uni]		-FGSSP [France]		-Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers [Australie]			-Atelier sur les céréales [Canada]
Renforcement de capacités					-Groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités [Jamaïque]	-Colloque AESA/Science [Italie]		-Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC)/Matériaux au contact des denrées alimentaires (MCDA) [Afrique du Sud]			- Participation des Nations africaines aux activités des organisations de normalisation sanitaire et phytosanitaire [PAN-SPSO] Mang Com [Cameroun]	

Atelier sur les projets de NIMP							Ateliers régionaux: - Asie centrale [Fédération de Russie] - Caraïbes [Barbade]		Ateliers régionaux: - Région du Pacifique Sud-Ouest [Fidji] - Proche-Orient [Égypte] - Afrique [Gabon] - Asie [Corée] - Amérique latine [Costa Rica]			
Atelier sur l'échange d'informations							- Atelier sur l'échange d'informations organisé par la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC) [Malaisie]					
Règlement des litiges			SBDS									
Échanges d'informations, autres					- Atelier sur la certification électronique organisé par le COSAVE	- Groupe de travail à composition non limitée sur la certification électronique [Séoul (Corée)]						
Autres réunions			- OMC/SPS [Suisse]	- Groupe de travail sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) [Suisse]	- Banque mondiale, (États-Unis d'Amérique) - Banque interaméricaine de développement, (États-Unis d'Amérique) - Institut des ressources mondiales, (États-Unis d'Amérique)	- Groupe de travail sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) (Suisse) - OMC/SPS [Suisse]	- OMC/SPS [Suisse] - Atelier sur l'assistance technique fournie dans le cadre de l'OMC/SPS: Caraïbes [Barbade]	- Consultation technique des ORPV [Viet Nam]		- OMC/SPS - Groupe de travail sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) - Cours de perfectionnement OMC/SPS [Suisse]	Atelier sur l'assistance technique fournie dans le cadre de l'OMC/SPS: - Afrique francophone [Mali] - Afrique anglophone [Afrique du Sud] - Péninsule arabique et Moyen-Orient [Qatar]	

Notes:

Le fait qu'aucun lieu de réunion ne soit indiqué signifie que la réunion s'est tenue à Rome (Italie).

Les réunions suivantes ne figurent pas dans ce tableau:

- réunions de coordination et de démarrage de projet
- réunions de la CDB auxquelles nous n'avons pas participé
- réunions des organisations régionales de la protection des végétaux
- réunions de la FAO (Conférence, Conseil, Comité de l'agriculture, CQCJ, atelier sur les domaines d'action prioritaire, etc.)

Objectif 1: Un programme fiable d'établissement et de mise en œuvre de normes sur le plan international

Établissement de normes

8. Toutes les réunions d'établissement de normes sont présentées au Tableau 1. Les réunions en face à face qui ont été annulées sont biffées. Certaines réunions annulées ont été remplacées par des réunions virtuelles.

9. Les rapports de réunion concernant toutes les activités d'établissement de normes ainsi que les documents et réunions connexes sont publiés sur le portail phytosanitaire international (PPI) (<https://www.ippc.int/index.php?id=13352>).

10. Le Secrétariat a remanié les versions anglaises des NIMP et ajouté des informations détaillées sur l'histoire de l'élaboration et de la publication de chaque norme. Toutes les corrections à insérer notées par la CMP ont désormais été incorporées dans les versions anglaises des NIMP.

11. Un certain nombre d'activités relatives à l'établissement de normes sont examinées plus en détail dans plusieurs autres documents de la CMP associés au point 8 de l'ordre du jour.

Objectif 2: Systèmes d'échange d'informations appropriés pour répondre aux obligations de la CIPV

12. Le Tableau 2 présente le nombre de changements concernant les points de contact de la CIPV, les points d'information et les éditeurs du PPI. Le Secrétariat est chargé de l'enregistrement initial de tous les utilisateurs du PPI, et les ONPV et ORPV sont ensuite tenues d'actualiser les informations sur les points de contact. Un temps considérable est consacré à la communication avec les ONPV et ORPV concernant les changements liés aux points de contact et aux éditeurs qui n'ont plus de responsabilités eu égard à la CIPV.

Tableau 2: Mise à jour des points de contact et des éditeurs de la CIPV en 2011

Parties contractantes			
	# Décembre 2011	% modifiés	% actualisés
Points de contact officiels	166	46,4%	88,1%
Points de contact officieux	11		
Éditeurs	227		
Non points de contact			
	# Décembre 2011	% modifiés	% actualisés
Points d'information	16	5,3%	4,6%
Éditeurs	9		
Utilisateurs enregistrés			
	# en 2010	% d'augmentation en 2011	# en 2011
Nombre total d'utilisateurs	1009	16,2%	1173

13. Le Tableau 3 donne des indications statistiques sur la quantité d'informations que les pays et le Secrétariat ont créées et actualisées sur le PPI. Il montre une augmentation soutenue du nombre d'informations mises à disposition par certaines ONPV pour s'acquitter des obligations que leur impose la CIPV en matière d'échange d'informations. On note, malheureusement, que le nombre total de pays communiquant des informations n'a pas augmenté.

Tableau 3: Informations phytosanitaires créées et actualisées sur le PPI par les ONPV et le Secrétariat

Actualisation/changement sur le PPI				
	# en 2010	% augmentation/ diminution	# en 2011	Total
Pays				
créées	215	6,5%	229	1652
actualisées	147	29,9%	191	744
Secrétariat				
créées	646	-30,3%*	450	3063
actualisées	418	-31,3%*	287	2203
* Indique l'augmentation du nombre de pages en 2010 due au lancement du nouveau site web et à la réduction des effectifs I/E en 2011.				

14. Les données statistiques continuent de montrer une augmentation du volume d'informations qui a pu être absorbé grâce à la migration vers de nouvelles plateformes matérielles et logicielles. On constate une augmentation de 32 pour cent du nombre de consultations du site web, de 123 pour cent des pages visualisées et de 147 pour cent du volume d'informations visualisées ou téléchargées. Vingt-quatre pour cent des utilisateurs ont passé plus de deux minutes sur le site web. Ce pourcentage confortable et constant représente sans doute des utilisateurs réguliers du site ou issus de la communauté phytosanitaire.

15. La CIPV utilise désormais les réseaux sociaux suivants pour communiquer avec une communauté phytosanitaire élargie afin de la sensibiliser davantage et d'accroître sa visibilité:

Facebook	Forum d'information et d'interaction élargi de la CIPV	http://www.facebook.com/pages/IPPC-News/113230338690380
Twitter	Service d'information de la CIPV lié à d'autres comptes de médias sociaux	www.twitter.com/ippcnews

LinkedIn	Interface CIPV pour les professionnels	www.linkedin.com/groups/IPPC-International-Plant-Protection-Convention-3175642?home=&gid=3175642&trk=anet_ug_hm
Flickr	Base de données d'images de la CIPV	www.flickr.com/groups/international_plant_protection_convention/

Enregistrez-vous et participez à ces communautés phytosanitaires, et encouragez d'autres à faire de même.

16. L'appui à la gestion des informations et des connaissances continue de croître dans tous les objectifs, comme le montre le Tableau 7. Les objectifs 1 (Établissement de normes), 4 (Renforcement des capacités) et 7 (Système d'examen et de soutien de la CIPV) ont besoin d'un appui important en matière d'élaboration et de gestion en 2011.

Activités appuyant tous les objectifs de la CIPV

17. En ce qui concerne le fonctionnement et la gestion du portail phytosanitaire international (PPI: www.ippc.int), qui est le site web de la CIPV, les tâches suivantes ont été accomplies pour réaliser les divers objectifs de la CIPV en 2011:

Objectifs généraux (surtout l'Objectif 5)

- Gestion: les erreurs ont été corrigées et des améliorations mineures ont été apportées à l'interface utilisateur (Objectif 5).
- Un système actualisé de traitement de texte a été installé (Objectif 5).
- Des forums de discussions ont été gérés et de nouveaux forums créés (Objectif 5).
- De nouveaux matériels ont été installés:
 - Migration réussie du serveur de production (Objectif 5).
 - Mise en service du serveur de test (Objectif 5).
 - Mise en service du serveur de développement (Objectif 2).
- Tous les logiciels ont été mis à jour et de nouveaux contrôles de la sécurité des logiciels ont été établis (Objectif 5).
- Les textes de navigation ont été traduits dans les six langues de la FAO (Objectif 5).
- Des outils d'enquête ont été créés et gérés (Objectif 5).
- Un appui technique a été fourni pour les appels, les décisions électroniques, les sondages, les forums et les domaines de travail.

(Objectifs 1 et 4)

- Un appui a été régulièrement fourni pour la mise à jour des points de contact officiels des ONPV, des éditeurs des ONPV, des points de contact des ORPV; des réponses ont été apportées aux demandes des utilisateurs, les comptes d'utilisateurs ont été gérés, etc. (Objectifs 2 et 5).
- Le Manuel de l'éditeur et de l'utilisateur a été mis à jour (Objectif 5).

Établissement de normes (Objectif 1)

- Le Système en ligne de communication des observations des membres (OCS) a été lancé le 20 juin 2011 pour la période de consultation des membres de 100 jours et utilisé pendant les ateliers régionaux pour examiner les projets de NIMP. Ce système a été bien accueilli. Certains membres et organisations internationales ont également indiqué qu'ils étaient prêts à l'utiliser pour rassembler leurs propres observations.

Renforcement des capacités (Objectif 4)

- Un appui technique a été fourni pour mettre à jour les pages, les enquêtes et les appels.
- L'évaluation des capacités phytosanitaires a été actualisée en fonction des commentaires des utilisateurs.

Liaison et coopération (Objectif 6)

- Le site web de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique <http://www.apppc.org> a été lancé et mis en service; il est géré de manière autonome par la Commission et son infrastructure peut désormais être utilisée pour d'autres ORPV.

Examen du Plan de protection (Objectif 7)

- La page du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre a été créée.
- Un service d'assistance aux utilisateurs a été créé comprenant une rubrique sur les questions fréquemment posées.

18. Les activités liées à l'élaboration de nouveaux produits pour le Secrétariat ont exigé beaucoup de temps au cours de l'année passée. Elles sont difficiles à formaliser dans le texte du présent document car elles ne sont pas encore achevées. Néanmoins, les efforts et le temps qui leur ont été consacrés sont considérables et mentionnés ici afin de reconnaître à sa juste valeur la contribution du Secrétariat à cet égard.

Objectif 3: Systèmes efficaces de règlement des différends

19. Faute de ressources, le Secrétariat n'a pas pu appuyer complètement cette activité comme il était initialement prévu.

20. Un différend phytosanitaire officiel en suspens n'a pas été abordé. Un examen initial entre les parties a eu lieu en mars 2011 mais il n'a pas été suivi par les consultations formelles prévues.

21. L'organe subsidiaire pour le règlement des différends ne s'est pas réuni en 2011.

22. Il n'y a pas eu de consultations officieuses sur les différends phytosanitaires en 2011.

Objectif 4: Renforcement des capacités phytosanitaires des membres

23. Suite à l'adoption de la stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires lors de la cinquième session de la Commission en 2010 et grâce aux indications fournies par le Groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités, des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre de cette stratégie, qui ont aussi accru la visibilité et le niveau d'activité relevant de l'Objectif 4. Cette stratégie a été renforcée par diverses activités menées en collaboration avec d'autres équipes de la FAO (notamment les groupes chargés de la sécurité sanitaire des aliments, des semences et des pesticides) et diverses autres organisations et partenariats (notamment le Groupe de travail sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et la Banque interaméricaine de développement). De plus amples informations sur ces activités sont présentées au point 12.1 de l'ordre du jour.

24. Les Tableaux 5 et 6 présentent des activités conduites en 2011 pour réaliser l'Objectif 4 sur la base des neuf priorités approuvées par le groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités en 2010. De plus amples informations sur les activités relatives au renforcement des capacités sont données aux points 10.1, 10.2 et 10.4 de l'ordre du jour.

Tableau 5: Nombre de projets de renforcement de capacités.

Planifié /organisé par			
	FAO / PCT	Groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités	Autres
Exécutés depuis 2010	24	7	1
Lancés en 2011	5	0	5
Proposés en 2011 sans date de lancement	3	3	0
D'autres informations sont données dans un document INF au point 10.4 de l'ordre du jour.			

Tableau 6: Nombre de demandes d'évaluation des capacités phytosanitaires

	Ancienne version	Nouvelle version
Demandées au 31 décembre 2010	84	0
Demandées au 31 décembre 2011	0	7*
*Voir la liste des pays au point 10.4 de l'ordre du jour		

25. Sept ateliers sur l'examen des projets de NIMP ont été organisés en 2011. Des détails sont fournis à ce sujet au point 10.1 de l'ordre du jour.

26. Le Secrétariat de la CIPV et les membres du bureau ont participé directement au programme d'assistance technique de l'OMC-SPS et fourni des matériels techniques et un cours de perfectionnement SPS. Des détails sont fournis à ce sujet au point 12.1 de l'ordre du jour.

Objectif 5: Application durable de la CIPV

Planification stratégique

27. Le cadre stratégique de la CIPV ainsi qu'une stratégie de mobilisation des ressources, une stratégie de communication et un plan de travail pour le renforcement des capacités ont tous été élaborés et révisés sur la base des discussions qui ont eu lieu à la sixième session de la CMP et aux réunions du PSAT et du Bureau. Un plan à moyen terme a également été rédigé. Ces documents seront examinés par la CMP aux points 9.1, 9.2 et 11.1 de l'ordre du jour.

Sensibilisation

28. En 2011, tous les membres du Secrétariat ont consacré des efforts importants à l'élaboration de matériels de sensibilisation pour appuyer les initiatives de mobilisation de ressources. Des mesures

sont prises pour augmenter le nombre de communiqués de la CIPV et faire en sorte que le matériel de sensibilisation soit plus accessible et mis à jour régulièrement.

29. La CIPV célébrera son sixantième anniversaire en 2012 et des préparatifs importants ont eu lieu en 2011, notamment des délibérations à ce sujet aux réunions du Bureau et du PSAT.

- Le site web consacré au sixantième anniversaire de la CIPV a été créé: <https://www.ippc.int/60years/>.
- Sur la base des délibérations au sein du PSAT, un comité d'organisation du sixantième anniversaire de la CIPV a été institué pour donner des orientations et des idées pour cette occasion.
- Le matériel qui sera publié en 2012 élargira et augmentera la visibilité de la CIPV auprès de publics traditionnels et non traditionnels. Il comprendra de nouvelles brochures de la CIPV traduites dans les langues officielles de la FAO et un logo conçu pour le sixantième anniversaire et qui sera utilisé par les membres <https://www.ippc.int/60years/media/>.

Dotation en effectifs

30. En 2011, le poste vacant de coordonnateur, financé par le programme ordinaire, a été pourvu et le nouveau poste de fonctionnaire du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre a été créé et pourvu.

Établissement de rapports et contributions en nature des parties et organisations contractantes

31. Le Secrétariat de la CIPV tient à souligner l'importance des donations au Fonds fiduciaire de la CIPV qui figurent en détail dans le rapport financier pour 2011 qui sera présenté et examiné au point 9.3 de l'ordre du jour.

32. Le Secrétariat de la CIPV tient également à remercier les parties contractantes et les nombreuses organisations qui ont fourni de généreuses contributions en nature, présentées au Tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7: Contributions en nature à l'appui du programme de travail de la CIPV

Partie contractante/organisation contributrice	Contribution	Usage de la contribution
Pays		
Canada	2 fonctionnaires	Appui à l'établissement de normes (temps partiel: 25%)
Chine	Traduction	PPI, chinois
Costa Rica	Traduction	Système en ligne de communication des observations

Japon	4 fonctionnaires	2 fonctionnaires pour contribuer à l'établissement de normes (6 mois) et 2 fonctionnaires pour préparer la sixième session de la CMP (2 semaines)
Malaisie	Accueil de la réunion	Atelier régional sur l'échange d'informations
Nouvelle-Zélande	2 fonctionnaires	Appui à l'établissement de normes (temps partiel: 5% et 10%)
République de Corée	Accueil de la réunion et financement des voyages de certains participants	Atelier sur la certification électronique, atelier régional sur les projets de NIMP
Fédération de Russie	Accueil de la réunion et financement partiel des voyages de certains participants	Atelier régional sur les projets de NIMP, pays russophones
Royaume-Uni	Un fonctionnaire	Préparation de la sixième session de la CMP (2 semaines)
États-Unis d'Amérique	Un fonctionnaire	Renforcement des capacités (temps partiel: 15%)
Royaume-Uni	Saisie de données	Aide à la saisie des observations dans le Système en ligne de communication des observations (OCS)
Viet Nam	Accueil de la réunion	Vingt-troisième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV)
Organisations régionales de la protection des végétaux		
Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC), Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), Conseil phytosanitaire interafricain (CPI), Organisation de la protection des végétaux pour le Pacifique (OPVP), Organisme international régional contre les	Assistance à l'organisation	Ateliers régionaux sur les NIMP dans chaque région

maladies des plantes et des animaux (OIRSA) et Comité de Sanidad Vegetal del Cono Sur (COSAVE)		
APPPC	Organisation et aide financière à certains participants de la réunion	Atelier régional et Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV)
OIRSA et COSAVE	Aide financière à certains participants de la réunion	Ateliers régionaux
COSAVE	Saisie de données	Aide à la saisie des observations dans le Système en ligne de communication des observations (OCS)
OEPP	Accueil de la réunion	Groupe de réflexion sur le processus de définition de normes
Organisation nord-américaine pour la protection des plantes (NAPPO)	Un fonctionnaire	Préparation de la sixième session de la CMP (2 semaines)
Organisations		
Institut américain de coopération agricole (IICA)	Accueil de la réunion et aide financière à certains participants de la réunion	Ateliers régionaux sur les NIMP pour l'Amérique latine
	Collaboration en matière d'élaboration	Module d'apprentissage électronique pour la formation à l'analyse du risque phytosanitaire
Division mixte de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	Fonds + contribution à la réunion	Frais de voyage des experts du Groupe technique sur les zones exemptes et approches systémiques pour les mouches des fruits (TPFF) et contribution à la réunion du TPFF

Programmes de collaboration		
République fédérale d'Allemagne, NAPPO, COSAVE, OIRSA, Canadian Grain Commission, Vancouver Grain Terminal Association, Cámara de la Industria Aceitera de la República Argentina (CIARA), North American Export Grain Association, Initiative « Des aliments sains partout et pour tous » (SSAFE)	Organisation de la réunion, prise en charge des dépenses d'appui et aide financière apportée à certains participants de la réunion	Atelier international sur les céréales
Plusieurs parties contractantes, organisations régionales et organisations internationales	Accueil de la réunion	Groupes de travail d'experts, groupes techniques et ateliers

Situation des organes créés en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO

33. Diverses réunions ont eu lieu à la FAO pour examiner la possibilité qui pourrait être offerte aux organes créés en vertu de l'article XIV d'agir de manière plus autonome. Des détails sont fournis à ce sujet au point 9.6 de l'ordre du jour.

Manuel de procédure

34. Le Secrétariat a mis à jour le manuel de procédure de la CIPV en 2011 afin d'inclure les décisions et procédures adoptées jusque et y compris la sixième session de la Commission et à la réunion de mai 2011 du Comité des normes. Ce manuel ne peut être consulté que sous forme électronique, sur le PPI (<https://www.ippc.int/index.php?id=159891>).

Objectif 6: Une promotion internationale de la CIPV et une coopération avec les organisations régionales et internationales concernées

35. Le Secrétariat a été représenté à diverses réunions avec des organisations internationales et régionales. Les questions spécifiques ayant trait à la coopération avec ces organisations sont traitées au point 12.1 de l'ordre du jour.

Objectif 7: Un examen de la situation de la protection des végétaux dans le monde

Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre

36. La première année du cycle triennal du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre a été concrétisée par la création de la page web de ce système et du service d'assistance aux utilisateurs.

37. D'autres activités ont été conduites, notamment le démarrage d'études sur les problèmes liées à l'application des NIMP 6, 4 et 8, la préparation d'une étude sur les plantes aquatiques et la commercialisation des plantes sur Internet.

38. D'autres informations sont disponibles sur l'état d'avancement du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre au point 13.2 de l'ordre du jour.

Certification phytosanitaire électronique (ePhyto)

39. Le Secrétariat a pu en partie appuyer le groupe de travail d'experts sur la certification électronique et d'autres activités.

40. Trois groupes de travail ont été créés pour élaborer les protocoles internationaux normalisés concernant la certification phytosanitaire électronique:

1. Schéma XML;
2. Harmonisation des listes de code de la NIMP 12;
 - Sous-groupe A: noms botaniques (saisie des noms courants en regard) et noms d'organismes nuisibles
 - Sous-groupe B: traitements
 - Sous-groupe C: déclarations supplémentaires
 - Sous-groupe D: description des produits: catégories et sous-classe
3. Sécurité

41. Les groupes de travail sur la certification phytosanitaire électronique ont travaillé en parallèle car leurs composantes sont très indépendantes les uns des autres.

42. La certification phytosanitaire électronique fait l'objet d'un examen plus approfondi au point 13.1 de l'ordre du jour.

43. La CMP est invitée à:

- 1) *Remercier* les pays et organisations qui ont alloué des ressources financières et contribué en nature à l'exécution du programme de travail du Secrétariat.
- 2) *Prendre note* des informations fournies par le Secrétariat quant aux activités inscrites à son programme de travail qu'il a menées en 2011.

Annexe 1: Résultats en 2011 des activités figurant dans le plan opérationnel présenté à la sixième session de la CMP

Note:

- Les chiffres de la colonne « Avancement » indiquent l'état d'avancement comme suit:
 - 1: Exécuté, ou de nature continue
 - 2: Exécuté partiellement, par rapport au niveau initialement prévu
 - 3: Reporté
 - 4: Supprimé
- Les retards observés sans note particulière sont dus à des ressources limitées.
- Les chiffres de la colonne « réf. » font référence aux chiffres figurant à l'annexe 4 « Secrétariat de la CIPV – Programme opérationnel 2011 » du document CPM 2011/26 afin de faciliter la consultation. Lorsqu'aucun chiffre n'est mentionné, l'action a été ajoutée après la sixième session de la CMP (lors des réunions du Bureau ou d'autres).

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Objectif 1: Un programme d'établissement et de mise en œuvre de normes						1
1.1. Élaboration, adoption et révision de normes						2
i) Les groupes de rédaction d'experts et le Comité des normes se réunissent pour élaborer des projets de NIMP						2
Organisation de deux réunions du Comité des normes	X					2
Élaboration de documents pour les réunions du Comité scientifique	X					3
Services d'interprétation lors des réunions du Comité des normes	X					4
Organisation d'une réunion du groupe TPDF	X				Plus réunion du Groupe technique sur le Glossaire	5
Réalisations des groupes techniques	X					6
Définition des modalités des consultations des membres	X					7

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Collecte et analyse des observations des membres après une période de 100 jours	X					8
Collecte et analyse des observations des membres 14 jours avant la CMP	X					9
ii) accroître l'efficacité de l'élaboration et de l'adoption des normes						10
Facilitation des réunions d'examen linguistique	X					10
Élaboration d'une stratégie d'établissement de normes			X		En attendant l'adoption du cadre stratégique de la CIPV	11
Prise en compte des améliorations de processus sur les traitements phytosanitaires et les protocoles de diagnostic	X				À la réunion du groupe de réflexion	12
Élaboration d'outils collaboratifs	X					13
Publication des NIMP adoptées dans certaines langues	X					14
Élaboration du guide de style de la CIPV	X					15
Coordination de 2 groupes d'examen linguistique	X				3 groupes ont été coordonnés	16
Examen des règles de la FAO régissant le droit d'auteur		X			En attente de l'examen par le Secrétariat	
iii) Engager du personnel pour respecter le programme d'établissement des normes						17
Recrutement d'un consultant	X					17
Recrutement d'un fonctionnaire de niveau P-3		X			Phase d'entretien terminée	18
iv) Prendre en compte l'environnement et la biodiversité						19
Prise en compte dans l'élaboration des NIMP	X					19
1.2. Application des normes						20
i) Déterminer et traiter les contraintes d'application						20

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Assistance des ORPV à leurs membres	X					20
Fourniture de données relatives à l'application par les ORPV/ONPV	X					21
Réponses des ORPV aux questionnaires sur les contraintes d'application		X			Aucune ORPV n'a répondu aux questionnaires, mais elles ont participé aux ateliers sur les NIMP 4,6,8	22
Étude sur les symboles de la NIMP 15	X					23
Collecte des données relatives à l'application des NIMP		X				24
Planification de la question des conteneurs maritimes		X				25
Création d'une rubrique consacrée aux questions fréquemment posées à propos de l'application de la NIMP 15		X				26
Objectif 2: Échange d'informations						27
2.1. Mise en place de l'échange d'informations exigé par la CIPV						28
i) Aider les ONPV à utiliser le Portail phytosanitaire international (PPI)						28
Atelier de renforcement de capacités sur l'échange d'informations		X				28
Suivi des informations mises en ligne sur le PPI par les ONPV		X				29
Élaboration de supports de formation destinés à faciliter l'utilisation du PPI		X				30
ii) Le Secrétariat satisfait à ses obligations de reddition de comptes et communique sur les questions administratives						31
Communication d'informations pertinentes	X					31
Facilitation de la notification des organismes nuisibles			X			32

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Élaborer la stratégie de communication de la CIPV (6.1. i))			X			111
iii) Continuer à mettre en place les programmes conjoints de travail selon les besoins						33
Établir des programmes conjoints avec les ORPV pour la notification des organismes nuisibles			X			33
2.2. Soutenir le PPI par un programme de développement et de maintenance efficace						34
i) Mettre au point et documenter les procédures d'utilisation suivie du PPI						34
Gestion et amélioration du PPI	X					34
Mises à jour du matériel informatique et des logiciels utilisés pour le PPI	X					35
Actualisation du Manuel sur l'échange d'informations dans le cadre du PPI		X				36
ii) Mettre en place du personnel pour maintenir et développer le PPI						37
Engagement de personnel pour la programmation et la conception graphique du PPI	X					37
Objectif 3: Règlement des différends						38
3.1. Encouragement de l'utilisation des systèmes de règlement des différends						39
i) Faire connaître l'existence du système de règlement des différends						39
Élaboration de supports publicitaires sur le règlement des différends		X				39
Élaboration d'une documentation sur le processus de règlement des différends				X	Aucune activité de la CIPV à documenter en 2011	40
ii) Les ORPV doivent faire en sorte que les membres connaissent l'existence du système de règlement des différends et soient capables de l'utiliser						41

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Mises à jour et utilisation de la présentation du processus de règlement des différends Identification des difficultés relatives à l'application: non conformité			X X		À examiner par l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends	41
3.2. Soutien au système de règlement des différends de la CIPV						42
i) Fourniture d'une aide du Secrétariat pour les différends éventuels						42
Fourniture d'une aide du Secrétariat pour les différends éventuels		X				42
(ii) Rapport à la CMP sur les activités de règlement des différends						43
Établissement d'un rapport pour la sixième session de la CMP	X					43
(iii) Autres activités						44
Organisation d'une réunion de l'Organe subsidiaire pour le règlement des différends				X		44
Objectif 4: Renforcement des capacités						45
4.1. Des méthodes et outils liés aux capacités phytosanitaires seront développés (simplifié)						46
i) Mise à jour						46
Mise à jour de l'outil ECP et recherche de ressources	X					46
Diffusion de l'outil à l'aide de clés USB				X		47
Aide apportée aux pays pour se servir de l'outil ECP	X					48
ii) Utilisation de l'outil ECP et d'autres outils interactifs de formation pour la planification stratégique et la mise au point de projets						49
Organisation d'un atelier de formation de formateurs			X			49
4.2. Le programme de travail de la CIPV est soutenu par la coopération technique						50
i) Ateliers et séminaires régionaux (en coopération avec les ORPV ou avec leur appui)						50

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Enquête en ligne remplie par les participants		X				50
Organisation d'ateliers régionaux pour examiner les projets de NIMP	X					51
ii) Élaboration et réalisation des projets de renforcement des capacités						52
Missions pour aider les pays à élaborer des projets	X					53
Exécution de projets/programmes (financement non FAO)	X					54
Appui technique aux projets du PCT de la FAO	X					55
Autres services consultatifs techniques que ceux mentionnés ci-dessus	X					56
4.3. Les parties contractantes sont capables d'obtenir une assistance technique des donateurs.						57
i) Faire prendre conscience aux parties contractantes des donateurs possibles et de leurs critères d'assistance						58
Actualisation et utilisation d'une présentation destinée à sensibiliser		X				58
Préparation d'informations sur les critères des donateurs		X				59
Catalogage des projets phytosanitaires dans le monde		X				60
4.4. Élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires qui porte sur l'application, le financement et les liens avec les ressources de la FAO						61
i) Élaborer et faciliter l'application de la stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires						61
Élaboration d'un plan opérationnel	X					61
Établissement de listes de consultants et d'experts		X				62
Élaboration de matériels pour la mise en œuvre de la CIPV		X				63

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Élaboration de pages sur le renforcement des capacités sur le PPI		X				64
Élaboration d'un programme de formation sur les NIMP adoptées			X		Un consultant engagé à court terme à la fin de l'année	65
Recrutement de personnel pour le programme de renforcement des capacités		X				66
Réunion du Groupe de travail d'experts pour examiner le plan opérationnel	X					67
Objectif 5: CMP et CIPV durable						68/78
5.1. La CIPV est soutenue par une infrastructure efficace et durable						69/79
i) Réunion de la CMP						69
Organisation d'une réunion de la CMP	X					69
Élaboration d'un document concernant les pouvoirs						70
Modalités d'établissement de rapports avec Négociations à la terre				X	En raison d'un coût élevé	71
Préparer des informations dans le but d'organiser une réunion				X	En raison d'une situation imprévue	72
Aide apportée aux pays pour leur permettre d'assister à la sixième session de la CMP	X					73
Traitement des documents pour la sixième session de la CMP	X					74
Services d'interprétation	X					75
Modalités d'assistance temporaire et générale pour l'organisation de la session	X					76
Participation des bureaux régionaux de la FAO	X					77
Établissement d'un rapport financier plus détaillé pour 2012		X				
Rapport du bureau sur le paiement de frais de participation			X		En raison d'une situation imprévue	

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
ii) Organes de gestion et organes opérationnels nécessaires identifiés et formalisés au sein de la CMP (ou de ses organes subsidiaires)						79
Recentrer les rôles du PSAT et du Bureau	X					79
Mise au point d'un système en ligne de communication des observations	X					80
Traduction des documents qui ne concernent pas la CMP	X					81
Examen de la question de la création d'organes relevant de l'Article XIV		X				82
Gestion du Fonds fiduciaire de la CIPV	X					83
Organisation d'une réunion du PSAT	X					84
Organisation de réunions du Bureau	X					85
iii) La transparence et la redevabilité se traduisent par un usage plus efficace des ressources rares						87
(idem 5.2.)						87
iv) Établissement d'un rapport annuel à l'intention de la CMP sur le programme opérationnel						88
Préparation et présentation du budget, des rapports financiers et du plan de travail	X					88
Actualisation du manuel de procédure de la CIPV	X					89
v) Le Secrétariat négocie l'aide des ORPV pour l'application du programme annuel de la CMP						90
Élaboration d'un programme de travail sur la coopération	X					90
vi) Personnel suffisant pour le Secrétariat						91
Tous les postes vacants sont pourvus	X					91
Engagement d'un consultant	X					92
Élaboration d'un plan de dotation en effectifs	X					93
Formation du personnel	X					94
Visite du Secrétariat aux donateurs	X					95

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Gestion du Fonds fiduciaire de la CIPV.	X					96
5.2. Établir une base financière durable pour la CIPV						97
i) Des budgets transparents qui indiquent le coût réel de la mise en œuvre du programme de la CMP						97
Consolidation du budget et du plan opérationnel	X					97
Rapport de suivi du budget au Bureau et au PSAT	X					98
ii) Mettre au point des moyens pour couvrir le déficit biennal (en cours) de la FAO						99
Élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	X					99
Sensibilisation des donateurs	X					100
Encouragement des pays membres à fournir un financement à travers un « accord de financement volontaire »		X				101
Élaboration de propositions de projets et organisation de visites aux donateurs	X					102
iii) Encourager les contributions en nature						103
Coopération avec les pays membres pour obtenir les contributions en nature nécessaires	X					103
iv) Élaboration d'une stratégie de financement pluriannuel						104
Élaboration d'un programme de financement pluriannuel		X				105
v) Prise de conscience par les donateurs des besoins en capacités phytosanitaires						106
Dialogue avec les fournisseurs d'assistance technique pour encourager l'utilisation de la stratégie de renforcement des capacités	X					106

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
5.3. Les programmes de la CIPV reposent sur une base scientifique solide						107
(i) Nouer des liens solides avec les établissements de recherche et d'enseignement adéquats						107
Fourniture d'une assistance au développement d'un Centre d'excellence phytosanitaire pour l'Afrique de l'Est	X					107
Élaboration d'une base de données des contacts et des consultants appartenant à des établissements de recherche et d'enseignement			X			108
5.4. Les parties contractantes venant des pays en développement doivent participer pleinement à toutes les activités de la CIPV qui les concernent						109
i) Obtenir des financements pour la participation des pays en développement aux activités de la CIPV						109
Obtenir des financements pour la participation des pays en développement	X					109
Objectif 6: Partenaires						110
6.1. La CMP est reconnue sur le plan international comme l'organisme faisant mondialement autorité dans le domaine de la santé végétale						111
i) Établir une stratégie de communication						111
Mises à jour et publication du Guide de la CIPV		X				111
Mise au point d'une stratégie de communication	X					112
Engagement d'un consultant pour élaborer une stratégie de communication, un plan promotionnel et des supports associés		X				113
Élaboration d'outils de promotion		X				114

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
6.2. La CIPV est un partenaire actif dans des programmes spécifiques d'intérêt commun						115
i) Contacts continus avec des organisations internationales et régionales pour identifier et mettre en place des activités d'intérêt commun						115
Organisation de réunions avec des organisations internationales compétentes pour préserver des liens étroits	X				CDB, OMI, IFQRG, STDF, OMC/SPS, OMC/CTE, CODEX, OIE, OMD, IICA, Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement ¹	115
Établissement d'un programme de travail conjoint avec un nouveau partenaire	X				formellement: IICA, programme conjoint: Banque interaméricaine de développement, USDA/APHIS, autres équipes de la FAO	116
Fourniture d'une assistance aux ateliers régionaux sur l'OMC/SPS	X					117
Participation du Bureau/Secrétariat à des réunions pertinentes d'organisations régionales (autres que les ORPV)	X					118
6.3. Communication efficiente et efficace entre les ORPV et le Secrétariat de la CIPV						119
i) Liaison et collaboration entre le Secrétariat et le personnel d'encadrement des ORPV						119
Participation du personnel du Secrétariat à la réunion technique des ORPV	X					120

¹ Convention sur la diversité biologique(CDB), Organisation maritime internationale (OMI), Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers (IFQRG), Dispositif pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (STDF), Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (OMC/SPS), Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC (OMC/CTE), Codex Alimentarius (CODEX), Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Organisation mondiale des douanes (OMD), Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura (IICA), Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Participation du personnel du Secrétariat à la réunion des ORPV	X					121
Objectif 7: Examen						122
7.1. Examen régulier des orientations et des objectifs stratégiques généraux de la CMP et adaptation des programmes pour traiter/refléter les problèmes nouveaux et émergents						123
i) Ajouter un point à l'ordre du jour de la réunion de la CMP pour identifier les problèmes nouveaux et émergents						123
Organisation d'une séance scientifique pour la sixième session de la CMP	X					123
Sélection des thèmes et des intervenants pour la septième session de la CMP	X					124
ii) Les ORPV établiront des documents de travail sur les problèmes nouveaux et émergents		X			Examiné lors des réunions techniques des ORPV sans suite donnée	125
iii) Les parties contractantes qui mettent en œuvre la certification électronique aident, par l'intermédiaire du Secrétariat, les autres parties à faire de même						126
Participation du personnel du Secrétariat aux réunions de certification électronique	X					126
iv) Utilisation du projet phytosanitaire de normalisation du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques						127
Liaison avec le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, afin de veiller à ce que les programmes de certification phytosanitaire électronique de la CIPV soient conformes aux exigences de cet organe	X					127
v) Adoption des normes existantes pertinentes en matière de communication sécurisée et de validation de l'origine						128

Actions planifiées (descriptions simplifiées)	Avancement				Notes	Réf.
	1 - Exécuté	2 - Exécuté en partie	3 - Reporté	4 - Supprimé		
Fourniture de contributions à l'examen des normes existantes		X				128
vi) Les NIMP doivent être développées/modifiées pour prendre en compte les espèces végétales exotiques envahissantes						129
Élaboration d'un document sur les espèces exotiques envahissantes			X			129
7.2. La CIPV est soutenue par un programme d'application						130
i) Mettre en place un système d'examen et de soutien de l'application de la CIPV						130
Création et mise en service du centre d'assistance de la CIPV		X				130
Élaboration d'une approche pour la mise au point d'indicateurs appropriés		X				131
Mise au point d'outils pour rassembler des informations sur l'application des NIMP et de la CIPV		X				132
- 30 ONPV remplissent des questionnaires	X				76 parties contractantes ont répondu	132
- Collecte et analyse des résultats du questionnaire		X				132
Inclusion du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre dans le Manuel de procédure de la CIPV.	X					133